SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Diplôme d'État de sage-femme

- Composante : Faculté de santé
- Durée : 5 ans
- Lieu d'enseignement : Angers

Parcours proposés

- 2e année : DFGSMa 2
- 3e année : DFGSMa 3
- 4e année : DFASMa 1
- 5e année : DFASMa 2

Présentation

Le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme, délivré par les universités habilitées, par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre de la santé ; il comprend 6 semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau de licence.

Les deux premiers semestres de formation correspondent à la première année commune aux études de santé, organises par l'arrêté du 28 octobre 2009 susvisé.

Objectifs

La formation à pour objectifs :

1. L'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs-faire nécessaires à l'exercice de la profession sage-femme. Cette base scientifique englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes, plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, indispensables à l'approbation progressive des compétences nécessaires à l'exercice des métiers médicaux.

2. L'approche fondamentale de l'être humain dans l'optique du maintien de la santé et de la prise en charge du malade, par l'acquisition de connaissances en santé publique, en séméiologies clinique et paraclinique.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 novembre 2021

3. L'acquisition de connaissances fondamentales de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de construire la relation de soin et sa réflexivité.

Quatre principes régissent l'acquisition des ces connaissances :

- La non-exhaustivité
- La participation active de l'étudiant
- L'interdisciplinarité
- L'ouverture dans ce but, la formation comprend, outre un tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies ou libres définies. Elles peuvent également correspondre à une initiation à la recherche à travers des parcours de masters. Elles peuvent enfin concerner des disciplines non strictement médicales. Elles permettent ainsi aux étudiants d'acquérir des spécificités et de s'engager éventuellement dans des doubles cursus qu'ils pourront développer au cours de leur formation de niveau master.

Admission

Conditions d'admission

Première année commune en santé : PLURİPASS

PluriPASS

Et après

Poursuite d'études

L'arrêté du 20 décembre 2010 organise la procédure d'admission en deuxième et troisième année des études médicales, odontologique, pharmaceutiques ou de sages-femme. NOR: ESRS1032568A

Passerelles

İnfos pratiques

Lieu(x)

Angers

İnformations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 novembre 2021

Programme

2e année : DFGSMa 2

3e année : DFGSMa 3

4e année : DFASMa 1

5e année : DFASMa 2

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 novembre 2021